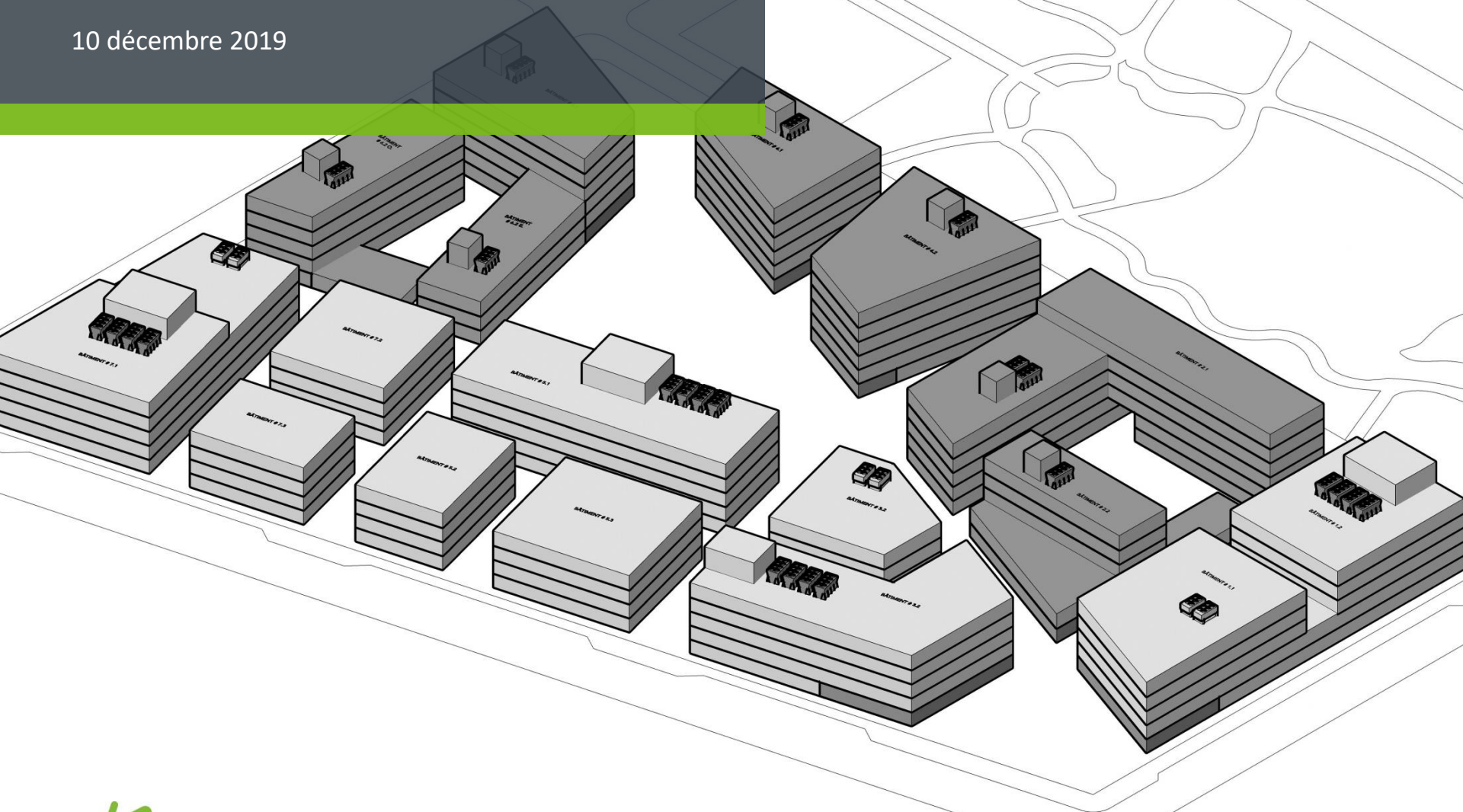


LA BOUCLE ÉNERGÉTIQUE DU TECHNOPÔLE ANGUS

10 décembre 2019



Initiative d'un projet de boucle énergétique

Énergère propose aux développeurs immobiliers des **projets d'infrastructures énergétiques** comportant la prise en charge de la **conception, l'implantation et l'exploitation** de centrales et de réseaux d'énergie thermique pourvoyant aux besoins de **chauffage, de climatisation** et d'**eau chaude domestique**.

Dans le cadre de tels projets, Énergère offre d'**investir les capitaux** et d'**exploiter** les infrastructures déployées, en contrepartie de contrats de **vente d'énergie thermique**.

OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Financer le projet par la vente de l'énergie «transformée »
2. Répondre aux besoins en énergie de chauffage, de refroidissement et d'eau chaude domestique
3. Favoriser les échanges énergétiques entre bâtiments et usages
4. Favoriser l'emploi de technologies performantes
5. Favoriser l'emploi efficient de l'électricité
6. Fournir l'énergie à un coût concurrentiel
7. Minimiser les émissions de GES
8. Permettre une installation progressive selon les phases

TECHNOPÔLE ANGUS

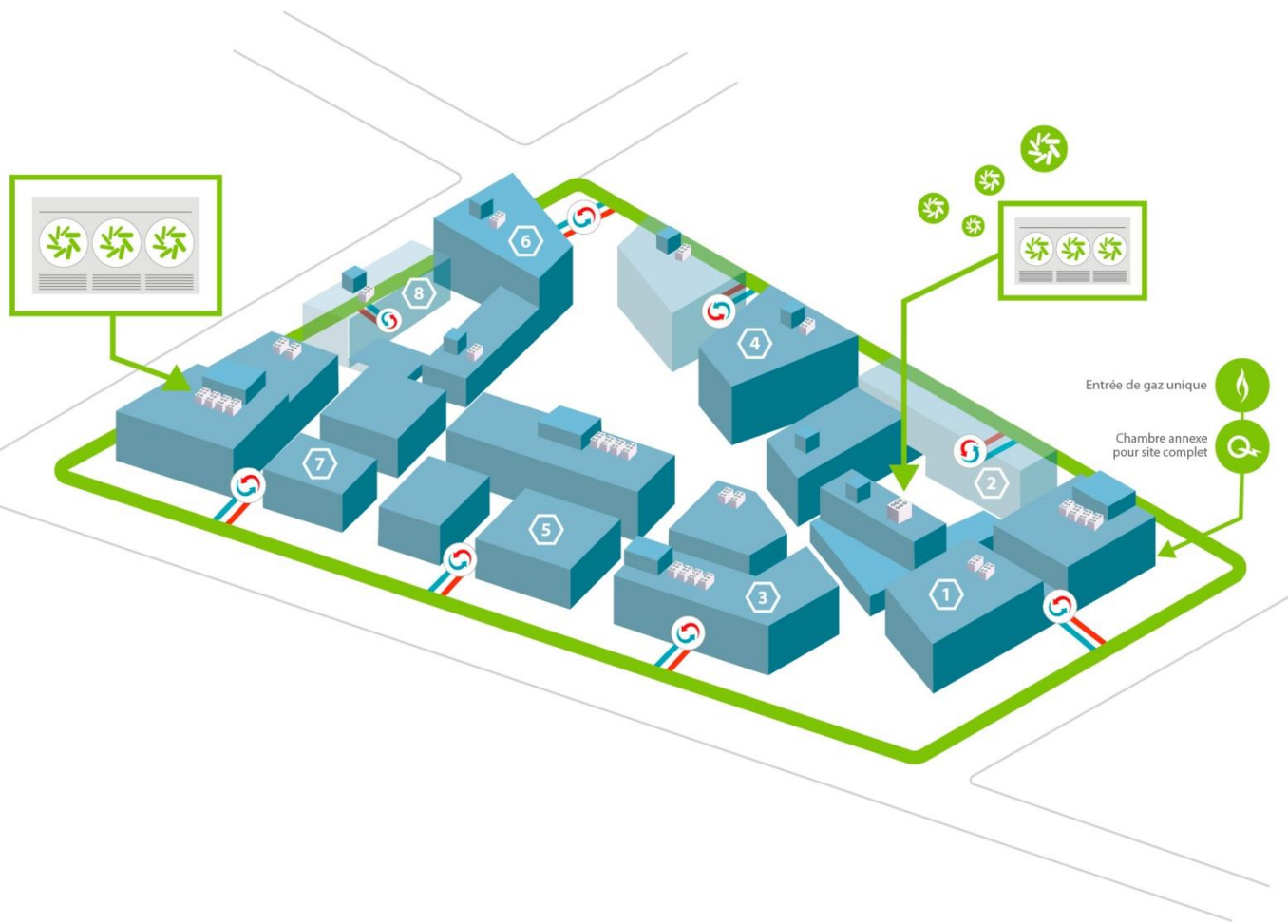
- Mode de réalisation en impartition
- Contrat d'une durée de 35 ans
- Système d'énergie communautaire
- Échanges et récupération d'énergie
- Aérothermie
- Chaudières d'appoint
- 400 habitations
- Superficie totale : 86 000 m² (résidentiel / bureau / commercial)



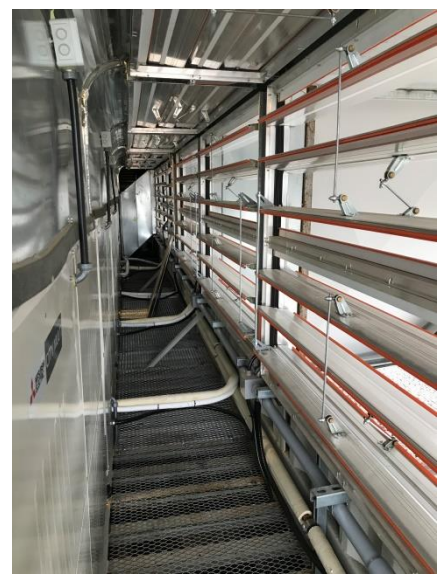
CRITÈRES DE SUCCÈS: Les quatre TÉ:

- MIXITÉ
- DENSITÉ
- QUANTITÉ
- VOLONTÉ

Solution technique



Aérothermie

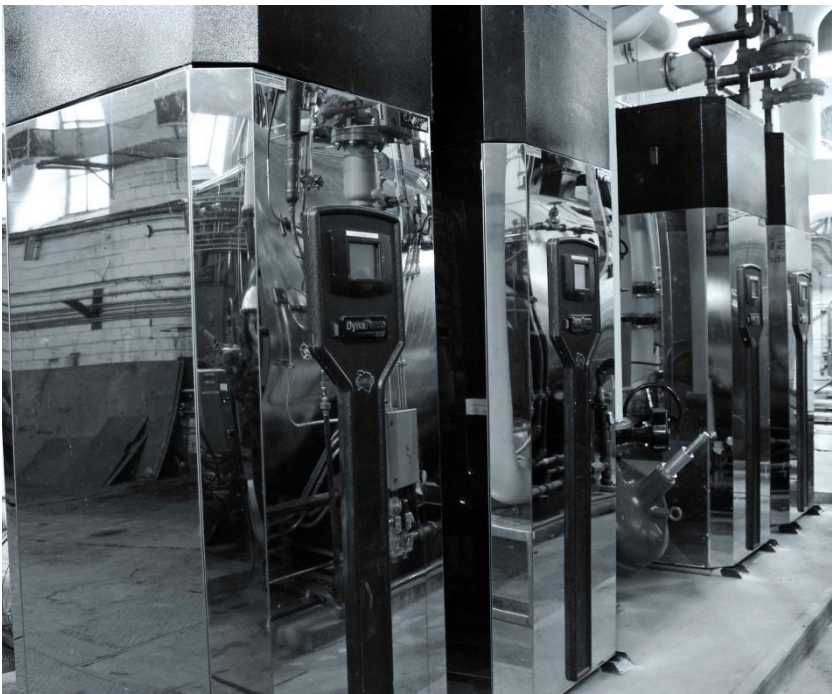


ÉNERGÈRE

Vision technique

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA SOLUTION

- Boucle de distribution principale à moyenne température
- Thermopompes de récupération d'énergie
- Thermopompes à air pulsé aux points d'utilisation
- Conduits d'air minimalistes dans les habitations
- Refroidisseurs de liquide
- Unités d'aérothermie
- Chaudières à condensation
- Réservoirs d'accumulation
- Système de contrôle et gestion centralisé
- Système de mesurage



Comparatif de solutions énergétiques

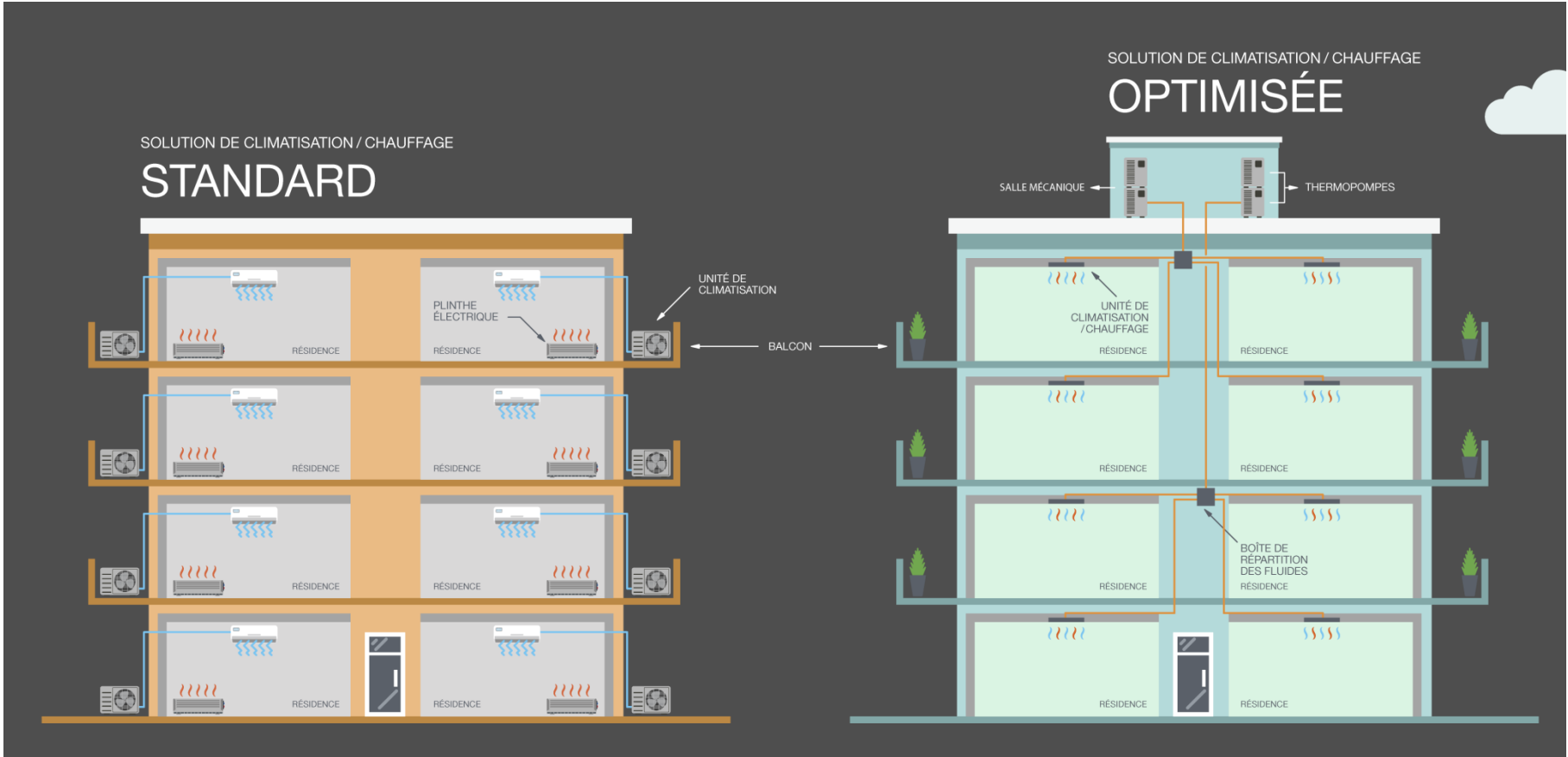
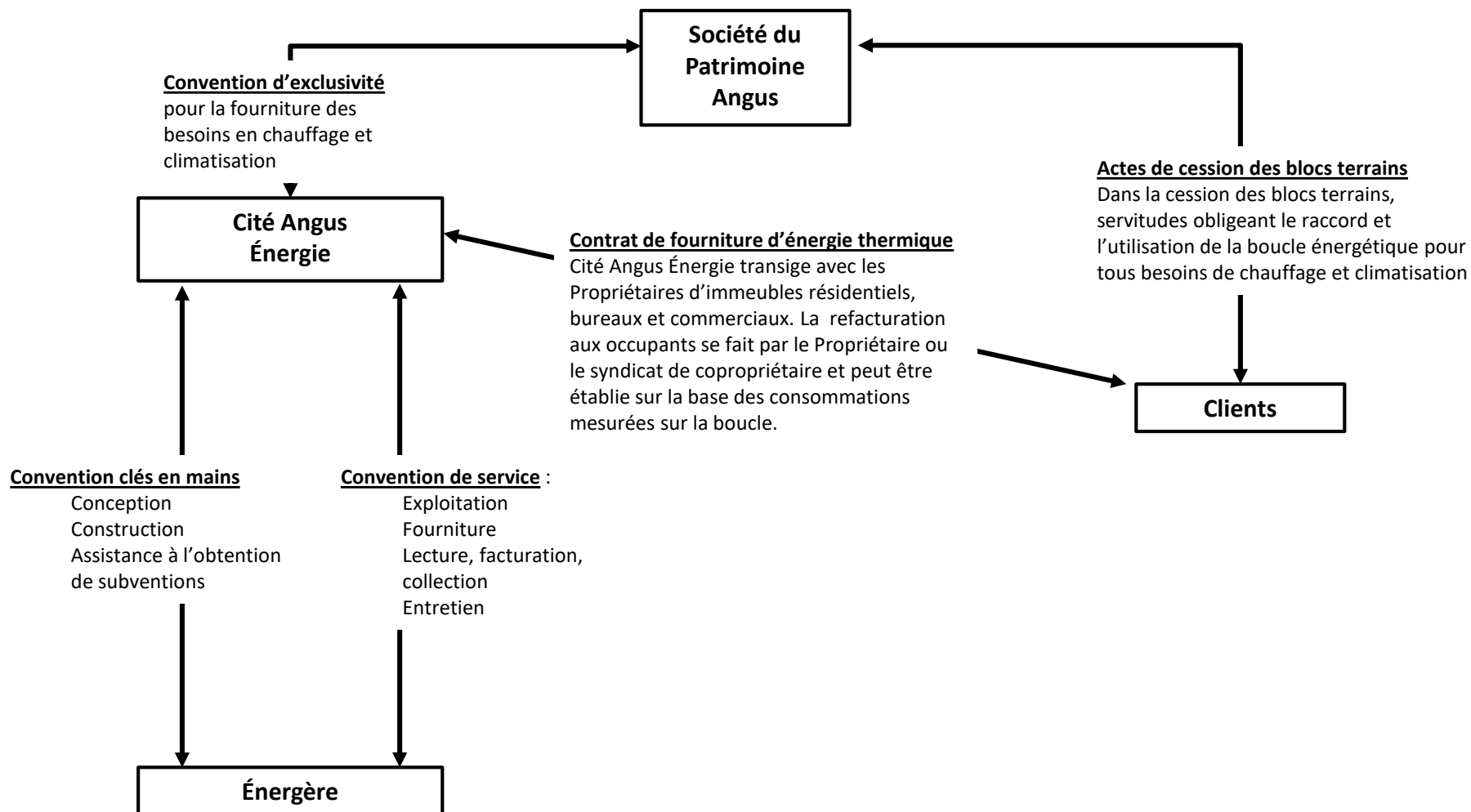


Schéma de partenariat



Avantages de la solution boucle

1. Réduction des capitaux requis pour le promoteur-développeur : Apport des capitaux par un tiers
2. Appréciation de la valeur de la propriété
3. Énergie verte à coûts compétitifs
4. Prise en charge des coûts d'opération par un tiers
5. Actifs maintenus à long terme
6. Réduction de l'empreinte environnementale
7. Adaptabilité et intégration de technologies émergentes



Embûches sur le parcours...

1. Vente d'énergie par une « entreprise privée »
2. Discussions sur la notion de capex évité...
3. Perception de coût plus élevé
4. Cadre légal de contrats à long terme vs syndicats de copropriété
5. Adaptation du langage technique au langage immobilier
6. Méthodes de mesurage
7. Le « pire ennemi » technologique : **la plinthe électrique**
8. Enjeux pour les municipalités:
Attirer les investisseurs **ET** les nouveaux citoyens



LA BOUCLE ÉNERGÉTIQUE DU TECHNOPÔLE ANGUS

ÉNERGÈRE

1200 avenue McGill College

7^e étage

Montréal (QC) H3B 4G7

energere.com



François Dussault, ing., PMP
Vice-président Projets majeurs
Infrastructures énergétiques

